

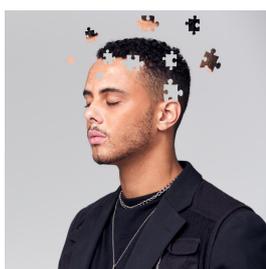


LIGUE BRUXELLOISE POUR  
LA SANTÉ MENTALE

## Qui sommes-nous ?

**Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale, notamment par l'organisation d'espaces et temps d'échanges. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française à Bruxelles.**

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.



**DANS CE CADRE, LA LIGUE VEUT PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE EN DÉVELOPPANT LES LIENS, LA CONCERTATION ET L'ÉLABORATION ENTRE PROFESSIONNELS, PUBLICS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ET EN PORTANT LES CONSTATS, DEMANDES ET REVENDICATIONS DE SES MEMBRES AUPRÈS DES RESPONSABLES CONCERNÉS. ELLE VEUT CONTRIBUER À CHANGER CE QUI NUIT À LA SANTÉ MENTALE ET À RENDRE PLUS VISIBLE CE QUI Y CONTRIBUE.**

La Ligue défend une conception de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte des multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques...) déterminant ses difficultés. **Elle soutient la diversité** des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle **défend et promeut une éthique** qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord **un lieu d'échanges et d'élaborations**. Elle **accueille, soutient ou organise** des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

**Elle participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position sur les enjeux de la santé mentale** et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux. Elle **représente les services** dont elle est la **fédération** et se concerte avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire. À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en **question de recherche et mène des études** sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un vecteur d'information et de sensibilisation, auprès des professionnels, du public et des politiques.

## LA LIGUE REMPLIT 4 MISSIONS PRINCIPALES

